

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N° 2016/15

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ANNEXE  
« AERODROME BORDEAUX LEOGNAN SAUCATS »- EXERCICE 2015

Envoyé en préfecture le 01/04/2016

Reçu en préfecture le 01/04/2016

Affiché le

SLOW

D. ANNEXE 01264-20160322-2016\_15-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 15 mars 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 15 mars 2016

La séance est ouverte

Le 22 Mars 2016 de l'année deux mille seize à 18 h 30  
à la technopole du site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	E	Mme LAGARDE
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.MOUCLIER
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	E	M.DARBO	Anne-Marie LABASTHE	E	M.FATH
Philippe BALAYE	P		<del>Alain LAGOARDETTE</del>		
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	E	M.CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	Mme CHENNA
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**AFFECTATION DU RÉSULTAT  
 BUDGET ANNEXE « Aéroport Bordeaux - Mérignac - Léoqan - Saucats »  
 EXERCICE 2015**

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 ;

**Considérant** l'avis favorable du bureau.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe « Aéroport Bordeaux - Léoqan - Saucats » de l'exercice 2015,

**Le Conseil de Communauté à l'unanimité :**

**1°) Décide** de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

<b>• <u>Résultat de la section de fonctionnement</u></b>		
a)	Résultat de l'exercice	46 980,37 €
b)	Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	265 183,16 €
c)	Résultat de clôture à affecter	<b>312 163,53 €</b>
<b>• <u>Besoin réel de financement de la section d'investissement</u></b>		
a)	Résultat de la section d'investissement de l'exercice	-98 853,00 €
b)	Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA°)	75 837,99 €
c)	Résultat comptable cumulé	<b>-23 015,01 €</b>
d)	Dépenses d'investissement engagées non mandatées	-24 960,47 €
e)	Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
f)	Solde des restes à réaliser	<b>-24 960,47 €</b>
g)	besoin réel de financement	-47 975,48 € (c+f)
<b>h) <u>Affectation du résultat de la section de fonctionnement</u></b>		312 163,53 €
i)	En couverture du besoin réel de financement	<b>47 975,48 €</b> (g)
j)	En excédent reporté à la section de fonctionnement	<b>264 188,05 €</b> (h-a)

**• Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
D 002 : déficit reporté :	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit reporté	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
0,00 €	264 188,05 €	23 015,01 €	47 975,48 €

Pour copie conforme, (j) (c) (i)

Fait à Martillac, le 22 Mars 2016  
 Le Président  
 Christian TAMARELLE  
Document signé électroniquement

